



## Appel à propositions

### Justice environnementale et climatique

Urgent Action Fund-Africa (UAF-Africa) est un fonds féministe panafricain d'intervention rapide, engagé en faveur de la transformation des rapports de force à travers le financement des féministes et des défenseuses des droits humains des femmes africaines (DDHF) et de leurs formations, comme un acte de solidarité. Nous faisons partie de l'écosystème de mouvements féministes et de défense des droits des femmes en Afrique et dans le monde. Nous sommes un fonds audacieux et courageux, proactif et attentif, créatif et rigoureux, curieux, alerte et agile, imaginatif et ancré, cohérent et fiable.

UAF-Africa fonctionne de manière innovante selon le modèle d'une organisation virtuelle avec une présence stratégique dans les cinq sous-régions africaines. Cette stratégie vise à élargir la portée et l'empreinte du Fonds, afin d'assurer une présence plus importante à travers le continent et une bonne compréhension de celui-ci.

#### Contexte

Les injustices environnementales et climatiques sont généralisées partout en Afrique, et touchent les femmes qui en font les frais sous forme d'injustices liées à l'accaparement des terres, à la déforestation, aux actions des industries extractives, au climat et à l'eau. La terre est le principal moyen de subsistance pour les femmes, mais elle est revendiquée par les multinationales qui exploitent les minerais en dépouillant la terre de sa capacité à fournir des moyens de subsistance nécessaires aux populations, en polluant l'eau disponible et en obligeant ainsi les femmes à parcourir de plus longues distances à la recherche d'eau avec des risques de faire l'objet d'abus et de mauvais traitements. UAF-Africa reconnaît le fait que pour les femmes, l'impact de la déforestation se traduit par l'incapacité d'entreprendre une agriculture de subsistance à petite échelle plus près de chez elles, et par de plus longues distances pour se procurer du bois de

---

<sup>1</sup> Au sein du Fonds, l'utilisation du terme « womn » [forme modifiée du mot anglais « women » qui signifie « femmes »] est un simple acte de remise en question et de remplacement des idées traditionnelles de ce qu'est et de qui peut être une femme et des liens des femmes avec un système de patriarcat où elles sont, en effet, soumises aux hommes ou à une sous-catégorie d'hommes. De plus, ce terme inclut également les femmes lesbiennes, bisexuelles et trans. Il comprend aussi celles qui ne sont pas binaires et qui ne s'identifient à aucun sexe.

chauffage et de l'eau potable. Les femmes représentent 47 % de la main d'œuvre agricole en Afrique, et pourtant elles sont exclues des structures de prise de décisions ayant un impact sur le secteur.

Malgré les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies qui constituent un cadre directeur pour les gouvernements et les entreprises en matière de protection de l'environnement, la plupart des pays ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre ces objectifs d'ici 2030, ce qui exacerbera les impacts négatifs sur l'Afrique. Le changement climatique est intrinsèquement lié à l'injustice sociale et économique et, selon le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2018, plus de 2 milliards de personnes seront touchées par l'insécurité alimentaire, des pénuries d'eau, la sécheresse extrême et l'élévation du niveau de la mer si le réchauffement climatique atteint 2 degrés Celsius. Du fait de l'intersection entre le capitalisme néolibéral et le patriarcat, les problèmes de déforestation, de sécheresse et d'autres catastrophes naturelles posent d'importants défis de gouvernance aux niveaux international, national et local, où les décisions affectent la répartition des coûts environnementaux et climatiques, et perpétuent souvent, plutôt que d'atténuer, les injustices environnementales dont les personnes marginalisées font l'objet.

L'approche de UAF-Africa en matière de justice environnementale et climatique s'appuie sur une perspective féministe qui interroge les causes profondes des défis environnementaux pour analyser les structures de pouvoir existantes et leur impact sur les femmes. Les problèmes environnementaux tels que le manque d'accès à l'eau, l'accaparement des terres, les émissions de gaz dangereuses, les déversements de pétrole, le torchage de gaz, la déforestation, les sécheresses, les inondations et tous les problèmes environnementaux et climatiques identifiables ont des impacts disproportionnés sur les femmes. UAF-Africa s'associe aux DDHF, aux groupes et aux mouvements féministes pour s'opposer aux injustices environnementales subies par les femmes, pour plaider en faveur de la participation des femmes aux espaces de prise de décision, et pour démanteler les structures de pouvoir qui perpétuent les inégalités de genre.

## **Objectif**

L'objectif de cet appel à propositions est d'inviter les féministes, les organisations, collectifs, groupes et mouvements de défense des droits des femmes éligibles œuvrant pour la protection de l'environnement, qui sont passionnés et bien informés, à contester l'injustice infligée aux femmes sous forme d'accaparement des terres, de déforestation, d'industries extractives et de contamination de l'eau. Notre objectif est de soutenir des initiatives transformatrices, catalytiques et audacieuses qui impulsent une transformation de la dynamique du pouvoir pour un changement systémique inclusif et transformateur. Cet appel s'adresse prioritairement aux défenseuses des droits humains des femmes et des organisations de la base pour la protection de l'environnement. L'un de ses objectifs est d'amplifier leurs voix pour favoriser la construction et le renforcement de mouvements qui contribuent à la promotion des droits des femmes. Les domaines abordés ci-dessous sont partagés pour servir de guide pour les demandes de subvention, priorité étant accordée aux initiatives innovantes, stratégiques et axées sur la vraie vie pour le changement, présentées succinctement :

1. **Terres, industries extractives, déforestation et injustices liées à l'eau visant les femmes** : Nous soutiendrons les initiatives qui cherchent à dénoncer les injustices par l'accaparement des terres perpétré par les industries extractives à des fins d'exploitation minière, et l'accès, le contrôle et la propriété des terres refusés aux femmes. Des initiatives visant à lutter contre la déforestation qui entrave la biodiversité et l'injustice liée à l'eau en termes d'accès et d'utilisation de l'eau par les femmes seront également prises en compte.
2. **Appui aux défenseuses des droits humains des femmes** Nous soutiendrons le bien-être, la sécurité et la sûreté des défenseuses des droits humains des femmes confrontées à la résistance et aux réactions négatives dans leur opposition formelle ou informelle aux injustices environnementales et climatiques actuelles et le statu quo.
3. **Politiques et plaidoyer auprès des parlementaires** Nous soutiendrons les organisations féministes partout en Afrique qui militent pour des politiques favorables à l'épanouissement des femmes, telles que celles relatives à la décarbonisation, la réduction des températures à 1,5 degrés centigrade d'ici à 2050, les campagnes sur les pertes et dommages, la transition climatique juste, la biodiversité, le combat contre l'accaparement des terres, la déforestation, les industries extractives, ainsi que celles portant sur les enjeux climatiques.
4. **Participation et agentivité des femmes** : Nous soutiendrons le plaidoyer pour l'inclusion des femmes dans la prise de décision et l'élaboration de stratégies relatives à la justice environnementale et climatique, en particulier les défis tels que l'accaparement des terres, les industries extractives, la déforestation, la contamination de l'eau, la pollution de l'air et l'accès à l'eau.
5. **Recherche et documentation** Nous appuierons la recherche et la production de savoirs sur les femmes des collectivités ou les femmes autochtones touchées par la dégradation de l'environnement et le changement climatique, l'interaction des femmes avec la terre, les inondations et la pollution, dans le but de transformer les réalités vécues par les femmes.

UAF-Africa fournira des subventions d'intervention rapide allant jusqu'à 10 000 dollars US et des subventions de plaidoyer et de renforcement des alliances allant jusqu'à 15 000 dollars US pour soutenir les interventions susmentionnées, mises en œuvre dans les **zones de la forêt tropicale africaine** des pays énumérées ci-dessous.

République démocratique du Congo, République du Congo (Congo Brazzaville), Cameroun, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Gabon, Guinée, Nigéria, Côte d'Ivoire, Sierra Léone, Ghana, Libéria, Éthiopie, Zambie, Madagascar, Mozambique, Angola, Tanzanie, Ouganda, Soudan du Sud, Togo.

### **Comment présenter votre dossier de demande de subvention**

Le présent appel à propositions est ouvert à partir du 4 octobre 2023 et les dossiers de demande seront acceptés sur une base continue. Il concerne les féministes ; les défenseuses des droits des femmes et de la justice climatique ; les collectifs ; les coopératives ; les groupes ; les organisations et mouvements intervenant dans les pays susmentionnés.

Pour soumettre votre demande, veuillez remplir le formulaire de demande de subvention d'intervention rapide ou de plaidoyer et renforcement des alliances, disponible sur notre site internet : [www.uaf-africa.org/apply-for-a-grant](http://www.uaf-africa.org/apply-for-a-grant) Une fois terminé, le formulaire de demande doit être envoyé par courriel à [proposals@uaf-africa.org](mailto:proposals@uaf-africa.org). Si vous avez besoin de plus amples renseignements sur l'appel à propositions, veuillez contacter UAF-Africa en envoyant un courriel à [proposals@uaf-africa.org](mailto:proposals@uaf-africa.org) avec en objet : **Justice environnementale et climatique – Forêts tropicales.**